



Question concernant salaire non payé

Par **HENNING**, le **04/05/2009** à **11:55**

Bonjour,

Un employeur as t'il le droit de vous payer votre salaire sans que vous travailler?

Un employeur as t'il le droit d'arreter de payer votre salaire du jour au lendemain sans vous avertir?

Merci

Cordialement

Par **milou**, le **04/05/2009** à **13:22**

Bonjour,

un peu plus de précisions et de clarté concernant votre situation seraient les bienvenues afin que nous puissions vous répondre.

Cordialement

Par **HENNING**, le **04/05/2009** à **13:40**

Bonjour Milou,

Pour des convenances personnelle mon employeur me paie sans que je travaille, avec des promesses que la situation va se s'arranger un jour et que cela est tout a fait légale et qu'il faut que j'ai de la patience....

Apparemment ce n'est pas le cas puisque ma dernière paie ne m'a pas été versée et sans avertissement...

Quel recours ai-je pour régulariser par voie juridique au mieux cette situation?

Je constate que c'est du harcèlement moral et psychique soutenu par des conditions et menaces. que puis-je faire?

Merci M

Par **milou**, le **05/05/2009** à **16:27**

[fluo]Pour des convenances personnelle mon employeur me paie sans que je travaille, avec des promesses que la situation va se s'arranger un jour et que cela est tout à fait légale et qu'il faut que j'ai de la patience.... [/fluo]

[fluo]Je constate que c'est du harcèlement moral et psychique soutenu par des conditions et menaces.[/fluo]

Quelqu'un d'autre peut-il prendre le relais? Désolée mais je ne comprends toujours pas...